

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2352

Lyon 2e - Autorisation sollicitée par la SASP Lyon Hockey Club "Les Lions" de déposer une demande de permis de construire pour un bungalow sur une partie du terrain de la patinoire Charlemagne située 100 cours Charlemagne – EI 02 061

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2352 - LYON 2E - AUTORISATION SOLLICITEE PAR LA SASP LYON HOCKEY CLUB "LES LIONS" DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UN BUNGALOW SUR UNE PARTIE DU TERRAIN DE LA PATINOIRE CHARLEMAGNE SITUEE 100 COURS CHARLEMAGNE – EI 02 061 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de la patinoire Charlemagne située 100 cours Charlemagne à Lyon 2^e, de section cadastrale BD 210, répertoriée sous le numéro d'ensemble immobilier 02 061, et appartenant à son domaine public.

La SASP Lyon Hockey Club « Les Lions », occupante d'une partie des installations de la patinoire Charlemagne, a été autorisée, dans le cadre du développement de son activité, conformément à la délibération n° 2015/1503 du 28 septembre 2015, à déposer une demande de permis de construire sur le parvis de ladite patinoire, rue Casimir Périer à Lyon 2^e.

Ce projet, consistant à implanter deux bungalows superposés accolés à la patinoire Charlemagne, a dû être modifié du fait de contraintes de sécurité et d'esthétique.

L'aménagement modifié consiste ainsi désormais en l'installation d'un bâtiment de type modulaire, d'une surface de 31.78 m², situé à 5 mètres de la patinoire et destiné à la vente de produits dérivés de l'équipe professionnelle du club.

Pour pouvoir réaliser ces travaux, l'Association Lyon Hockey Club « Les Lions » a ainsi sollicité la Ville de Lyon afin d'obtenir l'autorisation de déposer une demande de permis de construire.

Une convention d'occupation du domaine public à titre onéreux sera conclue avec la SASP Lyon Hockey Club « Les Lions ».

Vu la délibération n° 2015/1503 du 28 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

La SASP Lyon Hockey Club « Les Lions » est autorisée à déposer une demande de permis de construire sur une partie du terrain dépendant des abords de la patinoire Charlemagne sise 100 cours Charlemagne à Lyon 2^e.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT